

RYTHMES SCOLAIRES



FORUM DES ATELIERS ET D'INSCRIPTION

Un forum présentant les différents ateliers organisés sur la ville ainsi que les intervenants aura lieu le vendredi 27 juin de 16h à 20h, salle des sports des Mares Yvon.



Nous souhaitons que cette réforme améliore la vie de vos enfants et resterons attentifs aux évolutions possibles. Dans notre esprit et dans l'intérêt des enfants, rien n'est figé.

Nous avons ainsi décidé qu'un comité de suivi, intégrant tous les représentants du monde éducatif, serait mis en place dès la rentrée 2014 afin de proposer, le cas échéant, les modifications nécessaires.

**Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter :**

Loubna Benhorma
au 01 69 80 51 10
ou
Pascale Gambino
au 01 69 80 51 16



Dans le cadre de son Projet Educatif Local, la ville de Saint-Michel-sur-Orge a engagé, dès janvier 2012, une large démarche de concertation locale sur les rythmes scolaires.

Elle a permis de faire émerger un scénario approuvé par la majorité des membres des groupes de travail en juin 2013 et validé par le Directeur Académique de l'Éducation Nationale au cours de l'été 2013.

Il est le fruit d'une concertation qui aura duré trois ans, représenté plus de 150 heures de dialogue, d'écoute et de co-élaboration entre les directeurs d'école, les enseignants, les parents d'élèves, les responsables associatifs et les agents communaux.

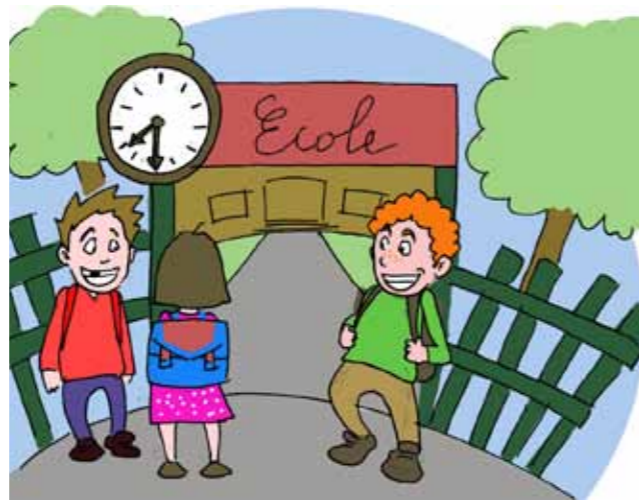
UNE RÉUNION D'INFORMATION DANS CHAQUE ÉCOLE

Afin de vous présenter ce qui sera effectivement mis en place dans l'école de votre enfant, une réunion sera organisée courant juin dans chaque groupe scolaire selon le calendrier joint :

- Groupe scolaire Pablo Picasso : mardi 3 juin de 20h à 21h15.
- Groupe scolaire Descartes : jeudi 5 juin de 19h à 20h15.
- Groupe scolaire Blaise Pascal : jeudi 5 juin de 20h15 à 21h30.
- Groupe scolaire Lamartine : jeudi 12 juin de 20h30 à 21h45.
- Groupe scolaire Parc de Lormoy : vendredi 20 juin de 19h à 20h15.
- Groupe scolaire Jules Ferry : vendredi 20 juin de 20h15 à 21h30.
- Groupe scolaire Jules Verne : lundi 23 juin de 19h à 20h15.



Le matin, je peux venir à l'accueil périscolaire à partir de 7h30



Chaque matin, l'école commence à 8h30



Le midi, si je déjeune à la cantine, je reste à l'école



Si je rentre à la maison, je sors à 12 et je reviens pour 14h.



Le soir, je termine l'école à 16h, sauf le vendredi à 15h.



à 16h je peux rentrer chez moi si mes parents viennent me chercher



À 16h je peux aller à l'accueil périscolaire, mais je peux aussi faire mes devoirs à l'étude



Le mercredi je vais à l'école le matin jusqu'à 11h30

Si je suis inscrit au centre de loisir, je peux déjeuner à la cantine



Je peux rentrer chez moi si mes parents viennent me chercher



Je peux participer aux ateliers auxquels je suis inscrit et ensuite aller à l'étude.



Je peux aller à l'accueil périscolaire et ensuite aller à l'étude.